

# Politiques et programmes sur la réduction de la pauvreté

**Faire renaître l'espoir ou faire du sur place?**

## **Nouveau-Brunswick**

Par Kurt Peacock

Université du Nouveau-Brunswick Saint-Jean

Série des rapports sur le développement social 2009  
Commandée par le CONSEIL CANADIEN DE DÉVELOPPEMENT SOCIAL



# Politiques et programmes sur la réduction de la pauvreté au Nouveau-Brunswick

## Faire renaître l'espoir ou faire du sur place?

Par Kurt Peacock  
Université du Nouveau-Brunswick Saint-Jean

Série des rapports sur le développement social 2009  
Commandée par le CONSEIL CANADIEN DE DÉVELOPPEMENT SOCIAL

### Kurt Peacock

Kurt Peacock est un spécialiste de la recherche urbaine de l'Université du Nouveau-Brunswick à Saint Jean (UNBSJ). En 2007-2008, il a été professeur invité en politiques publiques du Nouveau-Brunswick à l'UNMSJ, comme boursier de la Fondation Crabtree, où il a fait de la recherche sur les changements dans les dynamiques au sein du milieu urbain défavorisé de Saint-Jean. De 2005 à 2007, il a été le coordonnateur de la recherche de *Vibrant Communities Saint John*, un organisme à but non lucratif voué à la réduction de la pauvreté dans la plus vieille cité constituée du Canada. Il vit avec son épouse et sa famille dans la partie est de la ville.

#### Série de rapports sur le développement social :

Katherine Scott, rédactrice en chef

Angela Gibson-Kierstead, assistante à la recherche

Cheryl Hamilton, éditrice – Sommaires des rapports

Nancy Colborne Perkins, réviseure et coordonnatrice de la production

Susan Scruton, webmestre

Patricia Dumas, traduction

Copyright © 2009 Conseil canadien de développement social. Tous droits réservés. Aucune partie de ce rapport ne peut être reproduite ou transmise sous quelque forme que ce soit ou par quelque moyen électronique ou mécanique que ce soit, y compris la photocopie, ou par un système de stockage ou d'extraction de données, sans la permission écrite de l'éditeur.

L'analyse, les opinions et les points de vue exprimés sont ceux de l'auteur et ne reflètent pas nécessairement les positions ou les politiques du Conseil canadien de développement social.

## Table des matières

INTRODUCTION.....	1
UNE ÉCONOMIE CHANGEANTE : DES PRODUITS RURAUX AUX SERVICES URBAINS.....	2
LES DÉFIS DU DÉVELOPPEMENT SOCIAL AU NOUVEAU-BRUNSWICK.....	5
LA RÉPONSE DU GOUVERNEMENT À L'ÉGARD DE LA PAUVRETÉ AU NOUVEAU-BRUNSWICK.....	8
LA RÉPONSE COMMUNAUTAIRE À LA PAUVRETÉ AU NOUVEAU-BRUNSWICK.....	13
PERSPECTIVES D'AVENIR : L'ESPOIR PEUT-IL ÊTRE RAVIVÉ?.....	15
BIBLIOGRAPHIE .....	18

## Liste des figures

1: Tendances de l'emploi au sein de la population active dans les comtés du Nouveau-Brunswick, 1991 à 2006 .....	3
2: Croissance de la population active par sexe dans les comtés du Nouveau-Brunswick, 1996 à 2006.....	4
3: Population du Nouveau-Brunswick sous le seuil de faible revenu (avant impôt), 1990 à 2005.....	6
4: Taux réel des grossesses chez les adolescentes, par comté au Nouveau-Brunswick, 2000-01 à 2006-07 .....	8
5: Salaire minimum au Nouveau-Brunswick, 1965 à 2008 .....	9
6: Statistiques sur l'aide sociale par type de ménage, Nouveau-Brunswick, 2007.....	12



# Politiques et programmes sur la réduction de la pauvreté

---

## NOUVEAU-BRUNSWICK

### Faire renaître l'espoir ou faire du sur place?

## INTRODUCTION

Dans ses fascinantes mémoires politiques, *Gentlemen, Players, and Politicians*, Dalton Camp offre une description sombre de la vie des citoyens du Nouveau-Brunswick au cours des premières années qui ont suivi la Seconde Guerre mondiale : « Des hommes rongés par le désœuvrement... des femmes épuisées par une routine impitoyable, d'une pâleur révélant la négligence de soi, » écrivait Camp, « des enfants aux dents cariées, les premières années d'un cycle de vie de dégradation... » (Camp, 1970). La province où ils vivaient n'était pas un lieu de possibilités économiques, ni un lieu où les familles pouvaient garantir à leurs enfants que leur qualité de vie serait meilleure que celle de leurs parents d'une manière mesurable. Le Nouveau-Brunswick était plutôt un endroit où beaucoup trop de familles faisaient du sur place dans une économie mal équipée pour offrir grand-chose en termes de filet de sécurité.

Les solides talents littéraires de Camp créent une image palpable et bouleversante qui démolit délibérément l'optimisme radieux de la devise officielle de la province « L'espoir renaît ». En décrivant un Nouveau-Brunswick profondément différent de la province aux images parfaites que la plupart des Canadiens découvrent en lisant les brochures de tourisme, il espérait poursuivre son récit sur la réforme par le biais des changements politiques.

Des changements politiques ont d'ailleurs été réalisés, du programme sur l'égalité des chances de Louis Robichaud dans les années 1960 jusqu'à présent. Un État providence moderne et l'arrivée des transferts fiscaux d'Ottawa ont certainement transformé le paysage social au Nouveau-Brunswick. Pourtant, plus de 60 ans plus tard, malgré le fait qu'un grand nombre de premiers ministres réformateurs depuis Robichaud aient promis de nouvelles idées pour le Nouveau-Brunswick, on peut encore y trouver facilement des familles semblables à celles que Dalton Camp décrivait en termes dickensiens comme étant formées d'êtres désœuvrés et sans espoir. À l'heure où le Nouveau-Brunswick fait face à un nouveau siècle avec, encore une fois, un jeune premier ministre engagé et des défis économiques alarmants, la question du progrès social au Nouveau-Brunswick demeure simple : qu'est-ce qui a vraiment changé, soit par le biais des mesures d'un conseil de ministres donné ou des efforts des militants réclamant des réformes?

Selon les statistiques du dernier recensement, l'évaluation sombre de Camp offre encore une description juste des défis économiques d'au moins une partie de la population du Nouveau-Brunswick.

Près de 100 000 citoyens du Nouveau-Brunswick vivent sous les seuils de faible revenu (SFR) établis par Statistique Canada – soit plus que la population de Saint Jean, la plus grande ville de la province. En même temps, la province connaît une période de prospérité relative. L'écart de chômage entre le Nouveau-Brunswick et le Canada est à son plus bas niveau depuis des décennies et, pour la première fois depuis longtemps, le taux de chômage y est de moins de 10 %, les travailleurs ayant des perspectives d'emploi à Saint Jean, Moncton et Fredericton équivalentes à celles à Toronto ou Montréal. Par contre, on ne peut pas dire la même chose d'un grand nombre de comtés ruraux où les économies de ressources sont en difficulté et où des sections entières de la province se dépeuplent à mesure que les jeunes continuent de « prendre la route » pour chercher du travail.

Que signifient ces chiffres contradictoires en termes de développement social? Les cycles économiques changent, et la perspective d'une profonde récession nord-américaine portent à croire que l'économie globale du Nouveau-Brunswick ne sera peut-être pas aussi rose dans un avenir rapproché. Il s'ensuit que le gouvernement provincial – et le secteur à but non lucratif – subiront des pressions supplémentaires les incitant à s'adapter. Les hausses du coût de l'énergie, l'affaiblissement de l'économie et une population provinciale vieillissante produisent ensemble de sérieux dilemmes en matière de politiques gouvernementales. Il y aura sans doute un défi de taille à surmonter au cours des quelques années à venir : traduire l'éternel espoir de la province en un Nouveau-Brunswick meilleur et plus inclusif au moment où une petite économie provinciale tente de naviguer dans la tempête d'une récession nord-américaine.

Il est important d'examiner la façon dont le développement social au Nouveau-Brunswick a progressé au cours des dernières années afin de pouvoir comprendre le chemin à parcourir. Y a-t-il un grand nombre de citoyens du Nouveau-Brunswick qui réussissent à peine à faire du sur place dans ce nouveau siècle, ou est-ce que l'espoir a été bien rétabli dans une province qui a été durement frappée par la dernière récession nord-américaine? Y a-t-il un grand nombre de résidents qui risquent de perdre encore plus de terrain au cours de ce plus récent marasme économique? Pour répondre à ces questions, il faut analyser les données sur les revenus et l'emploi des derniers recensements, la réponse du gouvernement au développement social et, enfin, la réponse des groupes communautaires aux défis auxquels la province fait face. Cette étude entreprend une analyse en profondeur du développement social au Nouveau-Brunswick en se fondant sur les enquêtes de Statistique Canada, les rapports du gouvernement et d'autres sources afin de suivre les tendances entre 1991 et 2006.

## **UNE ÉCONOMIE CHANGEANTE : DES PRODUITS RURAUX AUX SERVICES URBAINS**

L'historien Richard Wilbur a publié récemment une compilation d'essais sur le Nouveau-Brunswick de 1960 à 2006 (UNB, 2008). Pendant presque toute cette période, les conditions économiques ont été particulièrement sombres : des replis constants dans les secteurs minier et forestier, de faibles perspectives d'emploi et une dépendance du financement du gouvernement fédéral dominant le récit. Ce fut particulièrement le cas pendant et immédiatement après la récession du début des années 1990

quand le taux de chômage est demeuré dans les deux chiffres (il a finalement baissé à 9,3 % en 1999). L'économie n'a cependant pas été uniformément négative pendant toutes les années 1990. Wilbur a noté un changement dans l'économie du Nouveau-Brunswick provenant d'un déclin de la population et des activités économiques dans les comtés ruraux de la province et la consolidation des gains économiques dans les comtés urbains. Désireux de réduire le taux de chômage dans les deux chiffres, les hauts fonctionnaires du gouvernement provincial se sont concentrés de plus en plus sur le secteur des services plus urbanisés comme salut à mesure que la base économique du Nouveau-Brunswick se transformait. Quel a donc été le résultat de ces stratégies de développement économique, accompagnées souvent de soutien financier? Selon Wilbur, ce fut « une série de cérémonies de création d'emploi, dont la plupart à Moncton et à Saint Jean » (Wilbur, 2008, p. 213).

Par contre, le déclin dans les industries de production de biens dans les années 1990 ne se limitait pas aux comtés ruraux. Saint Jean a subi un des déclinés les plus prononcés du secteur manufacturier de toutes les régions métropolitaines de recensement lorsque sa traditionnelle industrie de construction navale a cessé abruptement (Statistique Canada, 2004). Cette turbulence dans les conditions économiques a eu un impact profond. À mesure que le gouvernement du Nouveau-Brunswick voyait sa population devenir plus suburbaine que rurale – la croissance la plus rapide se trouvant dans les collectivités de Dieppe et de Quispamsis – il est devenu moins attaché à son économie de ressources traditionnelles et plus dépendant des emplois à faible revenu du secteur des services pour joindre les deux bouts. Cette tendance a été confirmée au cours des premières années du nouveau siècle à mesure que le chômage s'est mis à graviter vers les comtés entourant ou comprenant les centres urbains de Saint Jean, Fredericton et Moncton (voir la figure 1). Le comté de Westmorland, où se trouvent Moncton et Dieppe à croissance rapide, est devenu un pôle d'attraction, en particulier pour les francophones du Nouveau-Brunswick, à mesure que diminuaient les perspectives d'emploi dans les comtés de Restigouche et de Gloucester au nord.

**Figure 1**

	Tendances de l'emploi au sein de la population active dans les comtés du Nouveau-Brunswick, 1991 à 2006				
	1990	1995	2000	2005	% de croissance entre 1991 et 2006
Nouveau-Brunswick	355,695	364,055	365,040	376,980	6.0%
Saint Jean	39,825	37,505	36,440	37,235	-6.5%
Charlotte	12,870	13,585	13,495	13,365	3.8%
Sunbury	13,000	13,140	14,075	14,025	7.9%
Queens	5,510	5,551	5,590	5,385	-2.3%
Kings	30,850	32,615	32,365	34,720	12.5%
Albert	13,660	14,070	14,385	14,810	8.4%
Westmorland	58,775	62,695	67,100	73,350	24.8%
Kent	14,990	15,670	15,655	15,565	3.8%
Northumberland	24,205	24,010	23,160	22,965	-5.1%
York	44,985	46,620	47,575	50,165	11.5%
Carleton	12,595	13,335	14,000	14,020	11.3%
Victoria	9,340	10,325	9,590	9,970	6.7%
Madawaska	16,650	17,620	17,685	17,730	6.5%
Restigouche	17,545	17,050	15,440	15,435	-12.0%
Gloucester	41,170	40,300	38,475	38,250	7.1%

Source : Statistique Canada. *Rapports du recensement*, 1991, 1996, 2001 et 2006.

À mesure que les conditions de la population active se sont mises à diverger entre les comtés ruraux et urbains, un changement similaire au sein de la population active est apparu entre les sexes au cours de la décennie de 1996 à 2006 (voir la figure 2). Dans un grand nombre de comtés, la population active masculine est demeurée stagnante ou a même diminué, alors que la population active féminine a augmenté de 10 %, enregistrant des gains partout dans la province. Malgré ses liens historiques avec les emplois industriels traditionnellement réservés aux hommes tels que l'extraction de ressources, l'économie du Nouveau-Brunswick devient de plus en plus dépendante d'une population active féminine en expansion. En fait, selon Statistique Canada, le Nouveau-Brunswick a enregistré la plus grande hausse des taux d'emploi chez les femmes de toutes les provinces au cours des 30 dernières années.

**Figure 2**

	Hommes au sein de la population active			Femmes au sein de la population active		
	1996	2006	% de croissance chez les hommes	1996	2006	% de croissance chez les femmes
Nouveau-Brunswick	198,000	199,945	1.0%	166,100	183,020	10%
Saint Jean	19,840	19,140	-3.5%	17,665	18,880	7%
Charlotte	7,505	7,060	-5.9%	6,080	6,545	8%
Sunbury	7,470	7,840	5.0%	5,665	6,405	13%
Queens	3,175	3,000	-5.5%	2,375	2,500	5%
Kings	18,160	18,675	2.8%	14,455	16,460	14%
Albert	7,530	7,570	0.5%	6,540	7,400	13%
Westmorland	33,115	38,055	14.9%	29,580	36,150	22%
Kent	8,867	8,405	-5.2%	7,787	7,405	-5%
Northumberland	13,495	12,495	-7.4%	10,515	11,065	5%
York	24,780	26,350	6.3%	21,840	24,485	12%
Carleton	7,635	7,500	-1.8%	5,700	6,605	16%
Victoria	5,645	5,335	-5.5%	4,675	4,840	4%
Madawaska	9,485	9,565	0.8%	8,140	8,445	4%
Restigouche	9,395	8,335	-11.3%	7,655	7,505	-2%
Gloucester	22,115	20,620	6.8%	18,185	18,315	1%

Source : Statistique Canada. *Rapports du recensement*, 1991, 1996, 2001 et 2006.

L'importance de ces virages économiques des zones rurales aux zones urbaines et vers une plus grande égalité entre les hommes et les femmes dans les taux de participation à la population active (mais pas dans les gains), n'a pas été pleinement reconnue par les décideurs du gouvernement du Nouveau-Brunswick – bien que la signification de ces tendances ait certainement été remarquée au sein du secteur social. Les représentants de la province continuent de verser des fonds de développement économique dans les régions rurales et dans des industries en pleine maturité en développant des projets de financement régionaux; pourtant, les régions urbaines sont sous-financées par rapport aux nouveaux mécanismes de financement tels que la taxe sur l'essence. Un manque de connexion avec la réalité dans les politiques sur la population active se manifeste également dans les politiques officielles du gouvernement. Une grande partie de la stratégie de développement économique actuelle du gouvernement est liée à la construction d'un « centre énergétique » et à la promesse de milliers d'emplois dans le secteur de la construction industrielle, qui est dominé par les hommes. Inversement, pendant que les représentants provinciaux restreignent les dépenses pour se préparer à l'éventuelle

récession, on prévoit que les travailleurs des groupes professionnels dominés traditionnellement par les femmes, tels que les soins de santé, l'éducation et la prestation de l'aide sociale, seront les premiers à recevoir des avis de congédiement.

Bien que le gouvernement du Nouveau-Brunswick se soit adapté lentement aux nouvelles réalités de la population active, un grand nombre des récentes réformes sociales dans la province – tels que l'assurance-emploi au milieu des années 1990 ou différentes stratégies de garde des enfants provenant de Fredericton – ont été l'objet de discussions et de débats intenses parmi les intervenants sociaux. L'économie de la province a en effet changé au cours des 15 dernières années et les résidents ont fait entendre clairement au gouvernement qu'ils voulaient que celui-ci s'adapte en conséquence.

Par contre, ces discussions ont été entravées souvent par des divisions géographiques, économiques et culturelles. Les femmes chefs de famille monoparentale dans la partie nord de Saint Jean ont été bouleversées par ces changements économiques tout autant que les ouvriers forestiers sous-employés à Madawaska ou Miramichi; pourtant, ces groupes disparates se rencontrent rarement en dehors des activités des groupes de travail successifs parrainés par le gouvernement. Il en découle une sphère publique amoindrie au Nouveau-Brunswick, accompagnée d'une diminution de la possibilité d'influencer le développement social.

## **LES DÉFIS DU DÉVELOPPEMENT SOCIAL AU NOUVEAU-BRUNSWICK**

De la récession de 1991 jusqu'à présent, l'écart dans les taux d'emploi entre le Nouveau-Brunswick et le reste du Canada a diminué progressivement et, en 2008, le taux de chômage provincial ne dépassait que de deux points la moyenne canadienne : 8 % au Nouveau-Brunswick comparativement à 6 % au Canada (Statistique Canada, 2008). L'écart dans les taux de participation à la population active a également baissé, passant d'un écart de sept points au début des années 1990 à un écart d'environ 3,5 points en 2008 : un taux de participation de 64 % au Nouveau-Brunswick comparativement à 67 % dans l'ensemble du Canada (Statistique Canada, 2008). Or, pendant cette même période, l'écart dans les taux de salaire horaire est demeuré obstinément élevé avec la moyenne du revenu du travail au Nouveau-Brunswick à près de 20 % de moins l'heure qu'un travailleur canadien typique (CCDS, 2008). Il semble que plus de citoyens du Nouveau-Brunswick travaillent, mais qu'ils ne font pas nécessairement plus d'argent, du moins par rapport aux travailleurs des autres provinces.

Des contradictions similaires surgissent lorsqu'on examine les indicateurs d'exclusion sociale. Tout comme les autres provinces, le Nouveau-Brunswick s'est vanté d'une réduction radicale du volume des cas d'aide sociale au cours de la décennie, mais cela n'est pas traduit en une réduction tout aussi radicale de la pauvreté. Selon le recensement, plus de 117 000 citoyens du Nouveau-Brunswick se sont retrouvés sous les SFR de Statistique Canada<sup>1</sup> en 1990, et on estime que 101 000 d'entre eux se

---

<sup>1</sup> SFR se réfère au seuil de faible revenu de Statistique Canada, une mesure de la pauvreté généralement acceptée et utilisée à chaque recensement. Dans cette recherche, toutes les données sur le SFR sont recueillies « avant impôt » par opposition aux calculs « après impôt » publiés dans le Recensement 2006.

trouvaient encore sous les SFR en 2005. (En comparaison, on estime que 40 000 citoyens du Nouveau-Brunswick recevaient de l'aide sociale en 2006 par rapport à plus de 70 000 au début des années 1990.) Selon les données du plus récent recensement, près d'un citoyen du Nouveau-Brunswick sur sept (13,5 %) vit dans la pauvreté, alors qu'environ un sur 20 reçoit de l'aide sociale.

Qui risque le plus d'être laissé pour compte? Tout comme pour les autres indicateurs économiques, le progrès en matière de réduction du nombre de personnes vivant dans la pauvreté a été inégal dans l'ensemble des comtés du Nouveau-Brunswick (voir la figure 3) et entre les différents groupes démographiques. Le pourcentage global de citoyens du Nouveau-Brunswick à faible revenu a diminué un peu entre 1990 et 2005, mais il demeure essentiellement le même dans plusieurs comtés et a même augmenté dans le comté de Charlotte. Le taux de faible revenu a diminué considérablement dans le comté à croissance rapide de Westmorland (où se trouve la région métropolitaine de recensement de Moncton), mais le taux a été réduit considérablement aussi dans des zones de croissance économique lente et de chômage beaucoup plus élevé, tels que les comtés de Gloucester ou Northumberland. Au cours de cette période, Saint Jean a enregistré constamment le plus haut taux de pauvreté, alors que le comté voisin de Kings a enregistré le taux le plus bas. Cela reflète l'écart dans les revenus au sein du Grand Saint Jean : les citoyens de la ville elle-même, représentant presque la totalité de la population du comté de Saint Jean, ont des revenus beaucoup plus faibles que ceux des banlieues aisées de la vallée de Kennebecasis et du comté de Kings.

**Figure 3**

	Pourcentage sous le SFR				Population vivant dans la pauvreté				% du changement entre 1990 et 2005
	1990	1995	2000	2005	1990	1995	2000	2005	
Nouveau-Brunswick	16.3	19.0	15.7	13.5	117,996	140,245	117,733	101,145	-14.0%
Saint Jean	20.8	25.8	23.3	19.7	16,944	20,460	18,293	15,092	-11.0%
Charlotte	13.6	15.2	12.7	14.2	3,619	4,155	3,572	3,922	8.0%
Sunbury	11.0	11.1	7.6	8.4	2,593	2,815	2,018	2,267	-13.0%
Queens	18.9	18.2	12.5	13.1	2,366	2,270	1,523	1,544	-35.0%
Kings	11.4	12.7	10.9	9.3	7,082	8,220	7,194	6,341	-10.0%
Albert	10.4	11.1	8.8	9.5	2,667	2,941	2,422	2,697	1.0%
Westmorland	15.8	18.0	14.7	9.8	18,130	21,696	18,847	13,322	-27.0%
Kent	15.9	17.8	13.0	11.6	5,039	5,713	4,193	3,645	-28.0%
Northumberland	17.0	20.1	17.3	12.8	9,007	10,483	9,038	6,391	-29.0%
York	14.0	16.9	13.5	13.5	11,526	14,487	12,109	12,555	9.0%
Carleton	16.5	18.4	12.2	9.9	4,294	4,951	3,410	2,746	-36.0%
Victoria	19.0	25.8	19.9	15.6	3,949	5,658	4,330	3,299	-16.0%
Madawaska	18.3	21.5	17.5	12.5	6,689	7,915	6,401	4,385	-34.0%
Restigouche	18.8	22.7	21.5	16.0	7,287	8,785	7,977	5,540	-24.0%
Gloucester	19.5	23.0	19.1	15.3	17,180	20,148	16,273	12,358	-28.0%

Note : Selon les données sur le revenu de 1990, 1995, 2000 et 2005, utilisant le seuil de faible revenu (SFR) avant impôt.  
Source: Statistique Canada. *Rapports du recensement*, 1991, 1996, 2001 et 2006.

Les écarts dans les revenus au Nouveau-Brunswick ne sont pas uniquement au niveau des comtés. Selon les données des SFR, différents groupes démographiques et types de ménages risquent également l'exclusion socioéconomique. Dans la ville de Moncton, un centre dont la base économique est relativement solide, 22,3 % des personnes seules étaient sous le SFR, un taux plus élevé qu'à Saint Jean (21,6 %), Fredericton (17,6 %) ou Miramichi (18,7 %) (Front commun pour la justice sociale, 2008). Cette statistique s'explique en partie par le niveau plutôt élevé des loyers à Moncton, du moins par rapport au reste de la province.

Dans la ville de Saint Jean, les familles monoparentales sont particulièrement vulnérables à l'exclusion sociale, étant donné que près de six familles monoparentales sur dix vivent sous le seuil de faible revenu – un taux de pauvreté parmi les plus élevés de tous les centres urbains au Canada (*Vibrant Communities Saint John*, 2005). Le comté de Saint Jean a également un taux plus élevé de fécondité chez les adolescentes que dans le reste de la province : presque un enfant sur cinq d'une mère adolescente vit dans le comté le plus pauvre de la province (Statistiques de l'état civil, N.-B., 2006). Il n'est pas étonnant que le taux de pauvreté de 28,3 % chez les enfants dans cette ville portuaire était un des plus élevés au pays et presque le double du taux provincial de pauvreté chez les enfants qui était de 16,2 % en 2005 (Statistique Canada, 2007).

D'autres groupes font également face à l'exclusion sociale. Selon une étude de l'Université du Nouveau-Brunswick (UNB), les collectivités de francophones unilingues et des Premières Nations enregistrent toutes les deux une incidence plus élevée de faible revenu que la moyenne au Nouveau-Brunswick (*Next NB*, 2005). Comme dans les autres provinces, les femmes qui élèvent seules leurs enfants, dans quelque région que ce soit au Nouveau-Brunswick, sont particulièrement vulnérables à une vie à faible revenu. En analysant des données de 2002 et 2003, le Conseil national du bien-être social (2006) a conclu que le Nouveau-Brunswick était le chef de file de toutes les provinces par rapport à l'incidence de la pauvreté chez les mères chefs de famille. Il est intéressant de noter que lorsque le taux des grossesses chez les adolescentes (le nombre d'adolescentes qui accouchent; voir la figure 4) est comparé aux données sur le faible revenu de chaque comté (voir la figure 3), le même comté – le comté de Saint Jean – se retrouve au haut de la liste.

Figure 4

Taux réel des grossesses chez les adolescentes, par comté au Nouveau-Brunswick, 2000-01 à 2006-07								Moyenne
	2000-01	2001-02	2002-03	2003-04	2004-05	2005-06	2006-07	sur 7 ans
Albert	19.05	13.90	12.97	16.39	17.68	11.17	10.17	14.48
Carleton	31.53	16.02	19.33	23.78	14.72	22.46	29.38	22.46
Charlotte	30.27	21.91	24.42	25.87	20.52	27.75	22.27	24.72
Gloucester	19.82	17.51	20.68	14.75	13.64	13.28	12.89	16.08
Kent	26.40	31.83	23.88	21.01	22.32	13.98	11.97	21.63
Kings	12.97	17.22	16.02	13.97	11.05	9.81	11.56	13.23
Madawaska	18.18	17.10	12.59	18.20	11.64	12.04	11.51	14.47
Northumberland	20.51	28.57	15.52	15.29	16.30	10.29	26.40	18.98
Queens	41.10	25.07	19.83	11.53	29.33	11.94	27.36	23.73
Restigouche	18.39	21.09	18.33	22.76	9.96	14.41	12.12	16.72
<b>Saint Jean</b>	<b>28.22</b>	<b>27.52</b>	<b>30.18</b>	<b>33.70</b>	<b>35.14</b>	<b>28.09</b>	<b>33.79</b>	<b>30.95</b>
Sunbury	27.10	25.38	17.48	14.74	13.30	14.29	18.76	18.72
Victoria	30.97	22.46	17.59	22.19	24.18	27.74	10.49	22.23
Westmorland	18.11	11.89	15.08	14.31	15.02	14.50	15.69	14.94
York	25.62	23.33	17.86	17.11	17.04	19.13	22.40	20.36

Note : Taux réel des grossesses chez les adolescentes par 1 000 femmes, de 15 à 19 ans  
Source : Recensement 2001 et 2006, Statistiques de l'état civil (Nouveau-Brunswick)

## LA RÉPONSE DU GOUVERNEMENT À L'ÉGARD DE LA PAUVRETÉ AU NOUVEAU-BRUNSWICK

Étant donné la diminution progressive du taux de chômage au cours des deux dernières décennies, il n'est pas surprenant que le gouvernement provincial ait choisi le marché du travail comme principal remède à la pauvreté. Les premiers ministres Frank McKenna (libéral, 1987 à 1997) et Bernard Lord (conservateur, 1999 à 2006) ont adopté une approche de « prise en main personnelle » en s'attaquant aux revenus faibles – les déclarations du gouvernement sur les questions de développement social, quel qu'ait été le ministère responsable, mettaient l'accent sur l'éthos de l'autonomie des familles et des collectivités. À cette époque de l'élimination des déficits au pays, cette approche a été adoptée par un grand nombre de leaders d'opinion, permettant ainsi aux premiers ministres de se faire une réputation nationale de réformateurs sociaux responsables sur le plan financier. Frank McKenna a donné le ton en 1993 en traçant les priorités législatives de son gouvernement : « Les programmes sociaux seront restructurés afin d'offrir aux sans emploi et aux assistés sociaux plus de chances de travailler et de fournir des services publics pendant leur période de 'chômage' » (Gouvernement du Nouveau-Brunswick, 1993). Dix ans plus tard, Bernard Lord adoptait une approche similaire en présentant sa plateforme de réélection en 2003 : « ...les programmes d'aide sociale devraient toujours être conçus de manière à encourager et à aider les personnes en état de travailler à s'intégrer au marché du travail.

L'option de gagner sa vie par le travail devrait toujours être plus avantageuse que de recevoir des prestations d'aide sociale » (Parti progressiste conservateur du N.-B., 2003). Le gouvernement Graham a maintenu en grande partie cette approche en déclarant dans sa plateforme électorale de 2003 son intention de « créer des programmes pour aider les personnes vivant dans la pauvreté à intégrer le marché du travail » (Parti libéral du N.-B, 2006).

Malgré la promotion que le gouvernement a fait du travail en tant que remède contre la pauvreté, la valeur réelle des emplois de premier échelon a à peine suivi le rythme de l'augmentation des coûts de l'énergie, du logement et de la nourriture. Les familles et les individus qu'on encourageait à abandonner l'aide sociale n'ont pas nécessairement trouvé l'abondance économique aux premiers échelons du marché – pendant la plus grande partie des deux dernières décennies, les fonds limités accessibles aux clients de l'aide sociale n'étaient que légèrement moins élevés que la rémunération basée sur le salaire minimum provincial. Traditionnellement, la province du Nouveau-Brunswick a eu un des taux d'aide sociale les plus bas des provinces de l'Atlantique, mais elle a également établi un des taux de salaire minimum les plus faibles au Canada. Plus récemment, les gains financiers provenant du travail au salaire minimum ont augmenté considérablement puisque les gouvernements Lord et Graham ont haussé les taux de salaire. Cependant, après correction pour l'inflation, le travailleur au salaire minimum au Nouveau-Brunswick gagne présentement moins qu'un travailleur au salaire minimum il y a 30 ans (voir la figure 5).

**Figure 5**

<b>Salaire minimum au Nouveau-Brunswick, 1965 à 2008</b>		
	Salaire minimum au N.-B.	En dollars constants 2008
1965	0,75 \$	5,13 \$
1967	0,90 \$	5,69 \$
1970	1,15 \$	6,48 \$
1972	1,40 \$	7,29 \$
1975	2,30 \$	9,01 \$
1978	2,80 \$	8,70 \$
1980	3,35 \$	8,66 \$
1982	3,80 \$	7,90 \$
1985	3,80 \$	6,94 \$
1987	4,00 \$	6,70 \$
1990	4,75 \$	6,99 \$
1992	5,00 \$	6,86 \$
1995	5,00 \$	6,59 \$
1997	5,50 \$	7,02 \$
2000	5,75 \$	6,95 \$
2002	6,00 \$	6,87 \$
2005	6,30 \$	6,77 \$
2006	6,50 \$	6,84 \$
2007	7,00 \$	7,24 \$
2008	7,75 \$	7,75 \$

Source : Calculateur d'inflation de la Banque du Canada,  
*Salaire minimum horaire des travailleurs adultes au Canada .*

### **Gouvernements du Nouveau-Brunswick**

**Louis Joseph Robichaud** (Libéral)  
1960 – 1970

**Richard Bennett Hatfield** (Progressite-conservateur)  
1970 – 1987

**Francis Joseph McKenna** (Libéral)  
1987 – 1997

**Joseph Raymond Frenette** (Libéral)  
1997 – 1998

**Camille Thériault** (Libéral)  
1998 – 1999

**Bernard Lord** (Progressite-conservateur)  
1999 – 2006

**Shawn Graham** (Libéral)  
2006 - present

Bien que les gouvernements McKenna, Lord et Graham aient tous choisi le marché du travail comme point de sortie universel pour les résidents à faible revenu, ils ont tous adopté une approche différente en abordant les défis auxquels les groupes les plus marginalisés du Nouveau-Brunswick faisaient face. Le gouvernement McKenna a favorisé fortement les programmes d'alphabétisation et a établi des partenariats avec le gouvernement fédéral dans le but d'élaborer des projets pilotes spécifiques visant à transformer les prestataires d'aide sociale en participants à part entière au marché du travail. Des programmes tels que Nouveau-Brunswick au travail et le projet d'autonomie (favorisant l'intégration au marché du travail des mères chefs de famille prestataires d'aide sociale) ont été louangés par les analystes de politiques, mais critiqués par d'autres comme étant « cyniques, moralisateurs et punitifs... » (Lee, 2001). Ces propositions étaient parmi

les plus controversées de l'époque de McKenna, mais leurs conséquences à long terme demeurent en grande partie inconnues. Une analyse du projet d'autonomie effectuée par la Société de recherche sociale appliquée indique que cette sorte d'intervention a été bénéfique aux participants au programme et a aidé à solidifier leur confiance en soi, mais que l'étendue du projet n'était pas suffisamment grande pour avoir un impact significatif sur la population active du Nouveau-Brunswick (Mijanovich et Long, 1995). De plus, dans une province dont les ressources sont si peu abondantes, le maintien de politiques innovatrices demeurait un défi. Lorsque le financement fédéral a cessé, les projets pilotes ont cessé également. Après le départ de McKenna, le gouvernement libéral a semblé se pencher davantage vers d'autres études que vers l'action en matière de développement social. Un groupe de travail important sur le renouveau des politiques sociales, institué par Camille Thériault, le successeur de McKenna, a finalement été mis sous le boisseau quand son gouvernement a été remplacé par les conservateurs de Bernard Lord.

Le gouvernement Lord n'a pas entrepris de changements significatifs aux politiques de développement social pendant son premier mandat, mais a pris plutôt une série limitée de mesures – hausse du salaire minimum, augmentation des exemptions fiscales pour les résidents à faible revenu et les aînés, dégrèvements d'impôts pour les coûts de chauffage l'hiver et pour les personnes handicapées – visant à améliorer la situation économique quotidienne des citoyens à faible revenu du Nouveau-Brunswick. On s'attendait aussi à ce que des fonds de développement régional destinés au nord de la province améliorent les conditions économiques dans cette région où les résidents à faible revenu étaient

chroniquement sous-employés. Ces programmes d'aide régionale ont aidé à maintenir et à stabiliser le revenu des ménages mis en péril par l'économie changeante de la province et peuvent expliquer comment il se fait qu'une partie de la province où il y a constamment un plus haut taux de chômage a pu toutefois réduire le pourcentage de sa population vivant dans la pauvreté.

De tels projets n'étaient toutefois pas sans controverse. Étant donné que le soutien fédéral à l'assurance-emploi était beaucoup plus généreux dans les régions rurales que dans les régions urbaines du Nouveau-Brunswick, le soutien régional semblait renforcer l'inégalité géographique chez les sans emploi et les sous-employés.

Une autre annonce d'un fonds de création d'emplois pour la Péninsule acadienne ou Miramichi aidait très peu les milliers de travailleurs à faible revenu de Moncton ou de Saint Jean qui avaient du mal à payer le loyer ou l'hypothèque du mois suivant.

Au moment où le gouvernement Lord a entrepris son deuxième mandat, la hausse des prix des nécessités de la vie telles que l'assurance-automobile, l'essence et l'électricité avait sapé en grande partie l'efficacité du soutien ciblé. Vers la fin de son mandat, le premier ministre subissait de plus en plus des pressions du public pour aborder les défis économiques des résidents les plus pauvres de la province. En 2006, sa dernière année au pouvoir, le premier ministre Lord a fait une promesse spécifique concernant la pauvreté : en moins de cinq ans, le Nouveau-Brunswick deviendrait le chef de file au Canada dans la réduction des ménages à faible revenu. Cette proposition a bel et bien placé le gouvernement en plein centre de tous les débats entourant l'avenir du développement social au Nouveau-Brunswick, même si ce ne fut que pour un bref moment. Le premier ministre Lord a perdu l'élection avant que les détails sur son plan de réduction de la pauvreté n'aient été établis.

Au cours des deux premières années de son mandat, le gouvernement Graham a adopté une approche beaucoup plus activiste que ses prédécesseurs à l'égard du développement social. (Par contre, pour être juste envers McKenna et Lord, le gouvernement Graham a profité jusqu'à récemment de plus de marge de manœuvre budgétaire.) Il y a eu des hausses significatives des niveaux de l'aide sociale et du salaire minimum au cours des deux premières années et les augmentations ont souvent été annoncées en grande pompe par les représentants du gouvernement à Fredericton comme étant des mesures politiques clés pour aider les ménages à faible revenu. Cela souligne l'approche historiquement sans imagination du gouvernement provincial à l'égard des politiques sociales. Pour la plupart des fonctionnaires à Fredericton, la pauvreté n'est trop souvent qu'une simple question de faibles revenus; les politiques connexes, que ce soit le coût de l'énergie, les services d'apprentissage et de garde des jeunes enfants ou les taux d'imposition, ont rarement été examinées sous l'angle du faible revenu.

Figure 6

Statistiques sur l'aide sociale par type de ménage, Nouveau-Brunswick, 2007				
	Célibataire apte au travail	Personne handicapée	Parent seul avec un enfant	Couple avec deux enfants
Revenu de l'aide sociale* (\$)	3,574	8,275	15,451	18,849
Estimation du revenu moyen avant impôt (\$)	26,888	26,888	24,843	40,178
Aide sociale comme % du revenu moyen	13%	31%	62%	47%
Estimation du revenu médian avant impôt (\$)	21,060	21,060	28,626	88,126
Aide sociale comme % du revenu médian	17%	39%	54%	21%
Année de pointe de l'aide sociale	1991	1989	2007	2006
Sommet du montant observé (\$)	4,423	11,090	15,451	18,886
Montant en 2007 (\$)	3,574	8,275	15,451	18,849
Sommet comparé à 2007 :				
Changement en dollars (\$)	-849	-2,815	0	-38
% du changement	-19.2%	-25.4%	0.0%	-0.2%
Seuil de faible revenu avant impôt (\$)	18,659	18,659	23,228	34,671
Écart de pauvreté (\$)	-15,086	-10,384	-7,777	-15,823
Revenu de l'aide sociale comme % du SFR	19%	44%	67%	54%
Estimation de la mesure du panier de consommation (\$)	13,188	13,188	17,144	26,376
Estimation de l'écart dans la MPC (\$)	9,614	4,912	1,693	7,527
Revenu de l'aide sociale comme % de la MPC	27.0%	63.0%	90.0%	71.0%

Note : \* Comprend le crédit fédéral pour la TPS

Source : Conseil national du bien-être social. Revenus de l'aide sociale 2006 et 2007, hiver 2008.

Cependant, peu de temps après que Graham a pris le pouvoir, un programme plus intéressant a été lancé : une volonté déclarée d'aborder les défis auxquels le Nouveau-Brunswick fait face en partenariat étroit avec le secteur à but non lucratif. Le premier ministre Graham a demandé à Claudette Bradshaw, fondatrice du programme *Headstart* à Moncton et ancienne ministre fédérale responsable de la création de l'Initiative nationale pour les sans-abri, de diriger un groupe de travail sur le secteur à but non lucratif. Mme Bradshaw s'est rendue dans tous les coins de la province et, bien que son mandat stipulait qu'elle devait discuter des sujets pertinents avec tous les organismes à but non lucratif (sociétés d'art, clubs sportifs, etc.), son expérience antérieure et ses penchants de militante ont assuré pour ainsi dire que les rencontres seraient dominées par un nombre considérable d'organismes à but non lucratif luttant pour aider les résidents du Nouveau-Brunswick étant le plus dans le besoin. À la suite de plusieurs mois de consultation, Mme Bradshaw a publié un rapport qui mettait le gouvernement provincial au défi de s'attaquer sérieusement à la question de la pauvreté. Le rapport soutient – comme l'avaient fait un grand nombre de groupes à but non lucratif – que le Nouveau-Brunswick ne peut

atteindre le but provincial d'autosuffisance si des milliers de résidents sont exclus des possibilités. Identifiant la structure cloisonnée des ministères du gouvernement comme étant le principal obstacle à tout effort efficace de réduction de la pauvreté, le groupe de travail a recommandé une approche communautaire et régionale à la prestation des programmes et des services. En réponse, un secrétariat pour les organismes communautaires à but non lucratif a été établi à Fredericton avec la promesse d'établir des liens plus officialisés entre les organismes à but non lucratif et le gouvernement. Le succès de ce secrétariat et de ses relations avec les groupes communautaires, surtout ceux qui travaillent le plus intensément au soutien des citoyens à faible revenu du Nouveau-Brunswick, sera une jauge importante pour mesurer les engagements du gouvernement provincial à l'égard du développement social.

## **LA RÉPONSE COMMUNAUTAIRE À LA PAUVRETÉ AU NOUVEAU-BRUNSWICK**

Le fait que Claudette Bradshaw ait voyagé vers tous les coins de la province en 2007 pour rencontrer les groupes à but non lucratif souligne l'importance du secteur social au sein de la société du Nouveau-Brunswick. Étant donné qu'un grand nombre de ces groupes offrent du soutien aux résidents les plus vulnérables de la province, il est permis de croire que l'expertise collective de leurs membres est plus grande que celle qu'on trouve chez les bureaucrates à Fredericton. Dans leur rôle d'observateurs de première ligne, les membres des groupes à but non lucratif ont une connaissance intime des initiatives du gouvernement qui sont utiles et de celles qui ne le sont pas. Dans les communautés rurales, les banques d'alimentation, les dépôts de vêtements et les petites églises ont tous offert de l'aide aux personnes dans le besoin et, au cours des dernières années, ils ont quantifié certains de leurs efforts afin de mieux influencer les politiques du gouvernement. (Le Bilan-Faim publié annuellement par les banques d'alimentation de la province en est un bon exemple.) Des manifestations organisées dans les régions rurales, telles que les manifestations dans le nord et le sud-est du Nouveau-Brunswick au milieu des années 1990 contre les réformes de l'assurance-emploi, ont également contesté vigoureusement la façon dont le gouvernement prend ses décisions. Ces manifestations ont aussi contribué indirectement à promouvoir la diversité politique dans la province : le Nouveau-Brunswick a, pour une brève période, compté deux députés fédéraux néo-démocrates, brisant le duopole traditionnel que les libéraux et les conservateurs de la province avaient depuis longtemps cultivé. Un des députés néo-démocrates, Yvon Godin d'Acadie-Bathurst, a été réélu plusieurs fois après les premières manifestations sur l'assurance-emploi, laissant présager qu'une implantation populiste et sociale démocrate peut être maintenue dans une province dont l'économie est influencée fortement par une oligarchie corporative.

Même si les manifestations les plus célèbres – du moins celles qui ont attiré l'attention des médias nationaux – se sont déroulées dans la région majoritairement francophone du nord de la province, il ne serait pas juste de présumer que le Nouveau-Brunswick n'a pas progressé au-delà de ses vieilles divisions entre nord et sud, français et anglais. Un grand nombre des manifestations contre les réformes de l'assurance-emploi ou contre d'autres mesures du gouvernement sont ancrées dans de véritables

frustrations économiques que les citoyens ont en commun quelle que soit leur langue maternelle. Partout dans les régions rurales de la province, on a le même sentiment profond que les collectivités francophones autant qu'anglophones sont assiégées. Des problèmes locaux troublants – que ce soit l'abus des médicaments prescrits à Miramichi, les attaques de justiciers aux Îles-de-Fundy, les fermetures d'usines partout dans la vallée du Haut-Saint-Jean ou la perte cumulative de centaines de jeunes familles dans la Péninsule acadienne – sont symptomatiques du malaise économique global qui met en péril des parties entières de la province. Dans certaines collectivités, telle que la Péninsule acadienne, qui sont suffisamment denses, des organisations établies telles que le Centre de Bénévolat de la Péninsule Acadienne sont capables de colmater la brèche, mais d'autres collectivités n'ont pas autant de chance. Et si ces collectivités en viennent à perdre le principal employeur ou à avoir un député provincial du « mauvais » côté à la législature, elles feront peut-être face à une réalité pas très différente de celle de l'après-guerre au Nouveau-Brunswick telle que l'a décrite Dalton Camp. Pour reprendre ce que disait Robert Young, un politicologue qui a examiné les plans de renouveau de la province après la guerre, une telle réalité est loin d'être rose; elle en est une où les résidents du Nouveau-Brunswick craignent que « les gens vont sombrer dans le désespoir » (Young, 1988).

Dans les trois plus grandes villes du Nouveau-Brunswick, les possibilités économiques sont certainement plus accessibles que dans un grand nombre de régions rurales. Pourtant, malgré la prospérité relative de Fredericton, Moncton et Saint Jean, ces villes ont une incidence plus élevée de pauvreté que le reste de la province. Les densités urbaines ont également rendu les quartiers à faible revenu beaucoup plus communs que dans les régions rurales de la province où la pauvreté est plus cachée.

Ce fossé entre la pauvreté et l'abondance au sein des collectivités dans les villes a aidé à motiver plusieurs groupes à faire pression activement pour le changement social. À Saint Jean, le Urban Core Support Network (UCSN) cherche à changer les façons dont l'appui du gouvernement « piège » en fait les résidents les plus pauvres de la ville – dont un grand nombre sont des femmes. Par le biais d'un ensemble d'essais, de brèves propositions en matière de politiques, et d'un dialogue constant avec les représentants du gouvernement, le groupe a réussi à mettre un visage humain sur les ménages à faible revenu. Le Human Development Council (HDC) novateur de Saint Jean, le seul conseil de planification sociale dans les Maritimes, s'est penché sur plusieurs enjeux liés à l'exclusion sociale tels que la pauvreté chez les enfants et les sans-abri. La Business Community Anti-Poverty Initiative (BCAPI) a également attiré beaucoup d'attention sur la pauvreté à Saint Jean, en grande partie parce que ses membres du monde des affaires perçoivent la pauvreté comme drainant l'économie de l'ensemble de la collectivité. Le groupe travaille sans relâche sur des enjeux locaux clés – tels que la grossesse chez les adolescentes et le développement des jeunes enfants – où il faut réaliser le plus de progrès. En 2004-2005, la BAPI a créé un partenariat officiel avec l'UCSN, le HDC et l'Hôtel de ville pour établir une présence des Maritimes dans le réseau national de Vibrant Communities. Au cours de sa brève histoire, l'organisme Vibrant Communities Saint John est devenu influent dans les affaires provinciales, surtout dans le domaine de la pauvreté énergétique où l'organisme est intervenu contre les propositions tarifaires les plus récentes de la Société d'énergie du Nouveau-Brunswick.

À Moncton, le Front commun pour la justice sociale (FCJS) a été particulièrement actif et anime régulièrement un sommet provincial sur la pauvreté. Des représentants d'églises, des universitaires et

des prestataires de l'aide sociale collaborent à l'élaboration de la stratégie du Front commun. Cet exercice permet de soulever des questions plutôt pointues sur les politiques gouvernementales telles que l'inégalité entre les taux relativement maigres d'aide au revenu de la province et les salaires des hauts fonctionnaires. À Fredericton, plusieurs individus et organismes dont les antécédents sont complètement différents occupent l'avant-scène du développement social. Parmi eux, les deux plus éminents sont le directeur général du refuge pour sans-abri de Fredericton, qui était auparavant un cadre supérieur de la Société d'Énergie du Nouveau-Brunswick, et le blogueur « mouche du coche » Charles Leblanc, un citoyen journaliste autoproclamé, qui parle au nom des personnes les plus vulnérables de la province.

On peut également observer la croissance grandissante de l'influence des coopératives et des entreprises sociales au Nouveau-Brunswick, bien qu'elles soient moins développées que dans la province voisine de Nouvelle-Écosse. Saint Jean a un **Fonds de prêts communautaires** qui a aidé des douzaines de travailleurs sans emploi ou sous-employés à lancer leur propre entreprise. L'ancienne directrice du refuge pour sans-abri de Fredericton, Pat Carlson, a ouvert récemment une boutique de vêtements qui s'appelle Changes et dont tout le personnel est composé d'individus à faible revenu qui ont peu ou pas d'expérience de travail. L'organisme Headstart de Moncton a également élaboré une gamme d'initiatives communautaires, de Headstart Recycles à un programme d'enseignement de la cuisine. Ces initiatives, en plus d'un grand nombre d'initiatives menées par des églises et des organismes sociaux dans les régions plus rurales, ont le potentiel de transformer fondamentalement la façon dont le Nouveau-Brunswick aborde le développement social. Malheureusement, dans une province divisée depuis longtemps selon des limites linguistiques et géographiques, les liens naturels qui devraient se former ne se sont pas encore solidifiés; si on y arrive, le Nouveau-Brunswick s'en portera beaucoup mieux.

## PERSPECTIVES D'AVENIR : L'ESPOIR PEUT-IL ÊTRE RAVIVÉ?

En 1997, Erminie Cohen, sénatrice et militante sociale originaire de Saint Jean, a rédigé un livre intitulé *Sounding the Alarm: Poverty in Canada*. « La question de la pauvreté est en voie de se retrouver au-delà des solutions traditionnelles, » soutient Mme Cohen, « et fait appel à une nouvelle façon de penser, d'imaginer et d'agir de manière créative » (Cohen, 1997). L'urgence de son appel à l'action contre la pauvreté est ressentie par un grand nombre des citoyens du Nouveau-Brunswick et, au cours des dernières années, un chœur grandissant d'intervenants sociaux réclame une nouvelle orientation du développement social dans la province. Les parties intéressées ne se contentent plus de salaires plus élevés ou d'une aide sociale plus généreuse – un grand nombre d'entre elles demandent un plan d'ensemble pour réduire le nombre des citoyens du Nouveau-Brunswick qui vivent dans la pauvreté. On semble également partager le sentiment que la province perd du terrain par rapport au reste du Canada dans la recherche de mesures novatrices pour réduire la pauvreté. Pendant que les autres provinces établissent des buts et des stratégies de réduction de la pauvreté, les représentants du gouvernement du Nouveau-Brunswick semblent vouloir laisser une économie plus prospère améliorer éventuellement la qualité de vie de ses citoyens les plus vulnérables. Les statistiques ont pourtant démolé cette théorie.

Malgré le nombre record de citoyens du Nouveau-Brunswick occupant un emploi, les dépenses en aide sociale sont demeurées pour ainsi dire les mêmes (environ 200 millions de dollars par année) et le nombre de résidents à faible revenu dans la province est resté obstinément à près de 100 000 personnes.

En octobre 2008, le gouvernement Graham a répondu à l'appel réclamant une nouvelle orientation de ses politiques sociales. Il a annoncé un processus de consultation dans l'ensemble de la province afin d'élaborer une stratégie de réduction de la pauvreté, lançant ainsi l'initiative provinciale la plus ambitieuse depuis le début des années 1970 quand un rapport important sur le développement social a été présenté au premier ministre Richard Hatfield. (Mais, comme un grand nombre de rapports à cette époque, celui-ci a bientôt été mis sous le boisseau puisqu'il recommandait une forme de revenu annuel garanti.) Les rapports relatifs au développement social ont été mis sous le boisseau par pratiquement tous les gouvernements depuis celui de Hatfield, et les restructurations les plus globales ont été jugées trop coûteuses en bout de ligne pour le Trésor trop petit du Nouveau-Brunswick. Un rapport convaincant sur le renouvellement de l'habitation publié pendant le mandat McKenna a finalement été mis sous le boisseau pendant une période de déficits élevés et les nouvelles orientations stratégiques du début du gouvernement Lord ont rapidement été submergées par l'augmentation des coûts des soins de santé (bien que le premier ministre Lord ait peu fait pour encourager une réflexion stratégique en matière de développement social lorsqu'il a coupé le nombre d'analystes des politiques au sein des ministères). Le leadership provincial n'a consenti qu'occasionnellement à utiliser son précieux capital politique pour des mesures qui pourraient améliorer la qualité de vie des citoyens à faible revenu du Nouveau-Brunswick, comme ce fut le cas lors de la mise en œuvre du projet d'autonomie du premier ministre McKenna ou de la proposition du premier ministre Lord de faire de la réduction de la pauvreté une politique clé au cours de la dernière année de son mandat. La plupart du temps, cependant, le développement social significatif au Nouveau-Brunswick est bloqué par des intérêts opposés, que ce soit la promesse de réduction des coûts de l'énergie des utilisateurs industriels, les demandes salariales des fonctionnaires ou la publication des plus récentes brochures touristiques sur la province. Même au sein du ministère responsable du développement social, il y a une compétition pour les ressources : la question des aînés exige souvent plus de temps du ministre que les questions qui affectent les citoyens à faible revenu du Nouveau-Brunswick.

Étant donné cet historique, l'initiative du gouvernement Graham sur la réduction de la pauvreté sera-t-elle différente? Il n'y a aucun doute que les groupes à but non lucratif s'attendent à ce qu'elle le soit. En effet, des groupes dont les idéologies de base sont très différentes – tels que le Front commun pour la justice sociale à Moncton et la *Business Community Anti-Poverty Initiative* à Saint Jean – ont fait pression indépendamment sur le gouvernement Graham l'incitant rapidement après son élection à adopter une nouvelle orientation dans le domaine des politiques sociales. Les mêmes groupes tiennent également à influencer le processus dans l'avenir et ils ont été reçus par les représentants du gouvernement à Fredericton comme des participants réellement à part entière. On prévoit que ce processus consultatif d'un an, dirigé conjointement par le gouvernement et des représentants du monde des affaires et de groupes communautaires, mènera à l'élaboration d'une stratégie globale sur la réduction de la pauvreté au Nouveau-Brunswick d'ici l'automne 2009. Et, dans une province dont la devise est « L'espoir renaît », la promesse d'une nouvelle approche impliquant non seulement le

gouvernement, mais le monde des affaires et des intervenants du secteur communautaire, est certainement bienvenue, surtout par ceux qui se sont sentis le plus longtemps exclus – les résidents du Nouveau-Brunswick qui survivent avec un faible revenu et voient l'autonomie comme un but personnel et non pas provincial.

## BIBLIOGRAPHIE

- Camp, Dalton (1970). *Gentlemen, Players and Politicians*. Toronto: McClelland and Stewart.
- Conseil canadien de développement social (2008). *Fiche n°3 : Un profil du marché du travail au Canada – Les salaires*. Ottawa. [://www.ccsd.ca/francais/statistiques/travail/index.htm](http://www.ccsd.ca/francais/statistiques/travail/index.htm)
- Cohen, Erminie (1997). *Sounding the Alarm: Poverty in Canada*. Saint Jean, NB: Private Press.
- Lee, Philip (2001). *Frank: The Life and Politics of Frank McKenna*. Fredericton: Goose Lane Editions.
- Conseil national du bien-être social (2006). *Profil de la pauvreté 2002 et 2003* (2006). Ottawa.
- Government of Nouveau-Brunswick (1993). "New Initiatives of the Government of Nouveau-Brunswick", September 24, 1993. NB 28.
- New-Brunswick Progressive Conservative Party (2003). Provincial Election Platform.
- Plate-forme du parti libéral du Nouveau-Brunswick (2006). Plate-forme de l'élection provinciale.
- Next NB (2005). *Standing in the Shadows: Understanding Poverty au Nouveau-Brunswick*. Fredericton: University of New-Brunswick.
- Peacock, Kurt (2005). *Poverty and Plenty: Statistical Snapshot of Life in Greater Saint John*. Saint John: Human Development Council and Vibrant Communities Saint John.
- Service New-Brunswick (March 2008). *2006 Annual Report: Vital Statistics*. Fredericton.
- Mijanovich, Tod et David Long (1995). *Créer une solution de rechange à l'aide sociale : Le point sur la première année du Projet d'autosuffisance – mise en oeuvre, impacts sur l'aide sociale et coûts*. Société de recherche sociale appliquée. Ottawa.
- Statistique Canada. Recensement, 1991, 1996, 2001 et 2006.
- Statistique Canada. 200. *Saint Jean, Nouveau-Brunswick* (tableau). *Profils des communautés de 2006*. Recensement 2006. Catalogue de Statistique Canada n° 92-591-XWF. Ottawa. Publié le 13 mars 2007. [://www12.statcan.ca/census-recensement/2006/dp-pd/prof/92-591/index.cfm?Lang=F](http://www12.statcan.ca/census-recensement/2006/dp-pd/prof/92-591/index.cfm?Lang=F)
- Wilbur, Richard (2008). *Nouveau-Brunswick : An Annual Review, 1960-2006*. Fredericton, NB: Electronic Text Centre, University of New-Brunswick Libraries.
- Young, Robert (1988). « And the people will sink into despair: Reconstruction au Nouveau-Brunswick, 1942-52. » *Canadian Historical Review*, Volume 69, No. 2, June 1988.

## Références supplémentaires

- Blogue de Charles Leblanc : [://charlesotherpersonality.blogspot.com/](http://charlesotherpersonality.blogspot.com/)
- Groupe d'étude du premier ministre sur le secteur communautaire sans but lucratif (2008). *Un plan d'action : Établir les fondements de l'autosuffisance* (Rapport final du groupe d'étude Bradshaw). [://www.gnb.ca/cnb/promos/nptf/plan\\_fr.pdf](http://www.gnb.ca/cnb/promos/nptf/plan_fr.pdf)
- Front commun pour la justice sociale du N.-B., [://www.frontnb.ca/fr/home\\_fr.htm](http://www.frontnb.ca/fr/home_fr.htm)